

HAUT LAC

L'agropastoralisme au Moyen Age dans le Haut Lac : une seigneurie riche et influente

Après plusieurs années de recherches et de fouilles, Sidonie Bochaton a clôturé cette année son mémoire universitaire sur le prieuré de Meillerie.

Un travail très riche et appuyé par des documents, pour la plupart exceptionnels, issus notamment d'archives conservées à Turin, ou encore de collections privées pour certaines illustrations. Désormais consultable en mairie de Meillerie, ce mémoire apporte bon nombre d'explications et de révélations sur le fonctionnement de la seigneurie de Meillerie, nous apprenant même l'existence de vestiges du bâti issus de cette histoire commune à plusieurs villages.

Au fil de ses recherches, Sidonie Bochaton a découvert d'autres aspects, très enrichissant sur la vie quotidienne à cette époque, ainsi que des sites archéologiques inconnus, alors que certains sont chaque jour sous nos yeux sans que nous le sachions. C'est donc suite à son ouvrage universitaire que l'archéologue se penche aujourd'hui sur l'agropastoralisme d'une seigneurie très influente, qui a marqué l'histoire et l'organisation géographique de tout un canton.

L'ancienne seigneurie de Meillerie, constituée des actuelles communes de Meillerie, Lugrin et Thollon, a appartenu aux chanoines réguliers de l'Ordre du Grand-Saint-Bernard, du XIII^e au XVIII^e siècle. A Meillerie, surplombant le village, se trouve encore aujourd'hui le prieuré, résidence des religieux et centre économique de cette seigneurie.

Les avantages naturels du site de Meillerie sont bien connus : proximité avec le lac et la route reliant Genève à Martigny, fortification naturelle grâce aux rochers, vue impres-

nable sur le haut-lac et le Pays de Vaud. En revanche, la géographie exceptionnelle de la seigneurie est moins connue. Elle a pourtant permis le développement d'une forte économie tournée vers la vente de bois et surtout vers l'agropastoralisme.

Le territoire de Meillerie

Lors de l'installation des chanoines, de nombreux seigneurs se partageaient l'est de l'actuel Pays d'Evian (Savoie, Faucigny, Allinges, Lausanne). Puis, au cours du XIII^e siècle, le prieuré va prendre de l'importance et les prieurs et prévôts (chefs de la congrégation) successifs vont augmenter son territoire grâce à des dons ou à des achats.

Meillerie est situé au pied du Plateau de Gavot où se trouve Thollon. La falaise s'étire au bord du lac, formée de plusieurs écaillles et percée par quelques torrents qui l'ont fait reculer par de larges combes. Le plateau atteint 1000 mètres à l'est de Meillerie, et à l'ouest la pente est presque verticale. Au-dessus de Thollon se trouve le massif des Mémises, dont le pic culmine à 1674 mètres. Le plateau des Mémises, où se trouve aujourd'hui la station de ski, est lui dominé par le Pic de Boré qui atteint 1974 mètres et qui représentait la limite du territoire des religieux. La seigneurie de Meillerie s'étalait donc des rives du Léman aux riches alpages des Mémises.

Anecdote de la première mention

La première mention écrite d'agropastoralisme dans la seigneurie de Meillerie remonte à 1314. En juillet, lorsque les troupeaux des chanoines se trouvent aux Mémises, une soixantaine d'habitants d'Evian attaquent le chalet, bâillent les pâtes et fromagers, et s'en retournent chez eux en emme-



Le prieuré de Meillerie possédait de nombreuses dépendances dispersées dans la seigneurie des alpages, de Thollon jusqu'au bord du lac.

nant le troupeau. Ces faits sont connus grâce aux rapports rédigés lors de leur jugement en octobre de la même année. Ils prouvent qu'au début du XIV^e siècle les alpages étaient déjà exploités par les chanoines, même si cette exploitation est sûrement bien plus ancienne.

Richesse des informations sur le XVIII^e siècle

Au siècle suivant, en avril 1436, deux hommes, dont un de Thollon, sont condamnés à des amendes pour avoir vendu des fromages produits sur le plateau des Mémises, qui appartenait au prévôt du Grand-Saint-Bernard. Les archives des siècles suivants ne donnent malheureusement pas beaucoup plus d'informations, si ce n'est que de nombreuses autres dépendances parsèment le territoire de Meillerie.

[En revanche, de nombreuses archives de l'époque moderne traitant de l'agropastoralisme dans la seigneurie sont conservées (Turin). Elles permettent de bien connaître cette organisation : dates de l'inalpage, lieux, dépendances (granges et chalets), taille des troupeaux, nombre d'employés, etc. Deux témoignages très précis, datant des années 1715-1718, décrivent ce processus. Le troupeau (trente pièces en 1729) passait l'hiver dans la grange de Lausenette, avant de monter au printemps à la maison et à la grange des Reboux. A la mi-juin, les troupeaux étaient emmenés à Corniens où ils restaient une quinzaine de jours avant de monter "dans la grande montagne", c'est-à-dire au chalet des Mémises. Les chanoines montaient eux-mêmes les bêtes et employaient en plus des bergers et des fruitiers.

Le prieuré de Meillerie possédait de nombreuses dépendances dispersées dans la seigneurie : cabaret dans le village, maison à Thollon, prisons à Tourronde, etc. Les dépendances liées à l'agropastoralisme sont bien connues grâce aux archives : la grange de Lausenette (dans les rochers de Meillerie au sud du Prieuré), la Grange des Plagnes (au sommet des carrières de Meillerie), la grange et la maison des Reboux se trouvent un peu plus haut que la précédente et enfin, les chalets des Mémises et de Corniens (aujourd'hui au cœur des pistes de la station de Thollon). De même, plusieurs inventaires permettent de mieux connaître les conditions de vie des employés, mais aussi le matériel qui était à leur disposition. Les bergers et fromagers étaient employés pour une durée d'un an, et logeaient dans les dépendan-

ces, parfois au prieuré. Les chanoines fournissaient le matériel nécessaire à leur travail : des chaudières en cuivre, des pots de fer, des baquets à lait, des beurrières, un charriot ferré, etc.

La suppression du prieuré

En 1752, l'Ordre du Grand-Saint-Bernard est démembré et le prieuré de Meillerie est saisi, de même que le territoire et les dépendances. En 1756, un inventaire très précis est rédigé pour estimer la valeur des biens du prieuré. Grâce à ce document, l'état du prieuré et de ses dépendances est bien connu. Par la suite, tous ces biens seront amodiés aux plus offrants. Les habitants de Thollon et de Lugrin obtiennent les alpages et maintiennent l'économie agropastorale. Les habitants de Meillerie se tournent vers ce qui leur reste : la pêche et surtout la pierre.



Les Reboux. La première mention date de 1646. Restaurée en 1704, la maison est toujours entretenue par son propriétaire. Elle possédait une cuisine et quatre chambres, dont une servait au stockage du lait.



Les Plagnes. La première mention remonte à 1671. Restaurée en 1708, il ne reste aujourd'hui que des ruines. Cette grange était séparée en 2 pièces réservées aux bêtes.



Les chalets des Mémises et de Corniens, construits respectivement en 1698 et 1715, possédaient de grands parcs pour les bêtes. En 1738, un nouveau bâtiment est construit aux Mémises : il abrite au premier niveau une étable et à l'étage une habitation pour le fromager et les bergers